



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 09.03.2010 L'an deux mille dix et le quinze mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL.

**Absents** : Mmes DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mmes DELBES, ESPIÉ (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH, (excusé).

N° 10/22

**Secrétaire** : Melle PORTAL.

Objet de la délibération \_\_\_\_\_

*Rapporteur : Madame Bertrand*

C.L.A.S.

Pour être en cohérence avec les actions de soutien à la parentalité, le Centre Social et Culturel a initié une action d'accompagnement à la scolarité. La structure a reçu l'habilitation C.L.A.S. (Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité).

*Adopté à l'unanimité*

La Caisse d'Allocations Familiales du Tarn subventionne cette action. A cet effet, une convention sera établie entre la C.A.F. et le Centre Social et Culturel.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Centre Social et Culturel à gérer l'action habilitée C.L.A.S.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 24 mars 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,